

**l'avenir**  
 UNE PUBLICATION  
 DES ÉDITIONS DE L'AVENIR S.A.  
 L'AVENIR - LE COURRIER 7500 TOURNAI,  
 avenue de Mairie 503  
**BUREAUX NON ACCESSIBLES AU PUBLIC**  
**PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
 Pol Heyse  
**ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ :**  
 Jos Dorval  
**DIRECTEUR DES RÉDACTIONS  
 ET ÉDITEUR RESPONSABLE :**  
 Philippe LAWSON  
 Route de Hamut 38 - 5004 Namur Bouge  
 Tél. : 081/24 88 11  
**CHEF D'ÉDITION :**  
 Jean-François DE ROUCK  
 info@lavenir.net ; www.lavenir.net  
**RÉDACTION DE TOURNAI :**  
 Tél. : 069/88 96 20  
**RÉDACTION D'ATH :**  
 Tél. : 069/26 96 00  
**SERVICE CLIENTÈLE :**  
 Contacts librairies : librairies@lavenir.net  
 Tél. 0800/14 145 - fax 0800/14 152  
 Abonnements : abonne@lavenir.net  
 Tél. 081/23 62 00 - fax 081/23 02 01  
 Commandes photos :  
 tél. 081/24 88 11 - CBC 193.1234942.56  
**PROMOTION ET DIFFUSION :**  
 Tél. : 069/88 96 20 - fax : 081/23 02 61  
**PUBLICITÉ NATIONALE :**  
 L'Avenir Advertising : 081/23 62 74  
 sales.national@lavenir.net  
 www.lavenir.net  
**PUBLICITÉ RÉGIONALE :**  
 David Mercier : 069.88.96.56  
**PUBLICITÉ EN LIGNE :**  
 David Mercier : 069.88.96.56  
 David.Mercier@lavenir.net  
 www.lavenir.net  
**PETITES ANNONCES :**  
 petitesannonces@lavenir.net  
 www.lavenir.net  
**NECROLOGIE :**  
 Tél. 070/23 36 93 - Fax 070/23 36 97

**Je m'abonne à**  
**l'avenir**  
 INTÉGRAL

Je choisis l'édition suivante :  
 Le Courrier (Mouscron)  
 Le Courrier de l'Escaut  
 Autre édition : .....

Le journal me sera fourni :  
 chez mon libraire\*  
 à mon domicile par la Poste

Pour une durée de :  
 1 an pour 329 € (27,42€/mois)  
 6 mois pour 182 € (30,33€/mois)  
 27,42 €/mois par domiciliation

Et je profite de mes avantages et services abonnés à découvrir en permanence sur [www.lavenir.net/espacesabonnees](http://www.lavenir.net/espacesabonnees)

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Rue : \_\_\_\_\_  
 N° : \_\_\_\_\_ Boîte : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_  
 Localité : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 GSM : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 E-Mail : \_\_\_\_\_  
 N° de compte : \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_  
 \*Mentions obligatoires pour l'abonnement en librairie  
 Infos indispensables et disponibles sur [www.lavenir.net/librairie](http://www.lavenir.net/librairie)

Nom de la librairie : \_\_\_\_\_  
 Rue : \_\_\_\_\_  
 N° : \_\_\_\_\_ Boîte : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_  
 Localité : \_\_\_\_\_

Je renvoie ce coupon :  
 - par courrier, sans frais de timbre, d'indiquer sur l'enveloppe, Code-répertoire-Éditeur de l'avenir  
 - Abonnez-vous - DA 852-897-4 5004 Bouge  
 - par fax : 081/23 62 01  
 ou je me rends sur le site [www.lavenir.net/abo](http://www.lavenir.net/abo)

Pour toute information complémentaire, je contacte le service clientèle : 081/23 62 00

Les informations recueillies sur ce document sont reprises dans le traitement automatisé des Editeurs de l'avenir SA et peuvent être transmises à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vertu de la loi de 08/12/92 relative à la protection de la vie privée. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises à des tiers, cochez cette case

Date limite de souscription : 31 octobre 2018

Intéressé par L'avenir en version numérique uniquement ?

A partir de 575€ / mois seulement

Infos sur : [www.lavenir.net/abo](http://www.lavenir.net/abo)

# TOURNAI Généreuse confrérie des 5 clochers

9 000 € ont été remis à trois ASBL régionales en charge de jeunes en difficulté. Prochain rendez-vous le 10 novembre avec Jérôme de Warzée

• Jean-Paul NACKART

Fruit du spectacle qu'elle organise chaque année, la confrérie des 5 clochers a procédé à la remise de trois chèques de 3 000 €.

« Celle-ci est réalisable grâce au dévouement de mes confrères et au soutien inconditionnel de nos nombreux sponsors, spectateurs et amis » a indiqué le doyen Jean-Marc Beghin lors de la cérémonie tenue à la Grignotièrre.

« Même si la soirée animée par Alex Vizorek n'a pas rencontré le succès escompté, elle a permis de dégager suffisamment de bénéfices pour apporter un peu de bonheur à trois institutions dont le dossier a particulièrement attiré l'empathie de la confrérie ».



La confrérie des 5 clochers a remis de beaux chèques à trois institutions s'occupant de jeunes en difficulté.

parcours chaotiques, cumul des difficultés, perte des droits font partie des nombreux problèmes rencontrés »

Le don de la confrérie est destiné à l'aménagement d'espaces de bien-être ainsi qu'à une excursion à Pairi Daiza qui fera office d'outil pédagogique.

**Nijoli - S.A.I.E. Tremo**

Magali Baudry représente le Nijoli Tremo qui est un service d'aide et d'intervention éducative. Il œuvre dans le secteur de l'aide sociale et apporte toute forme d'aide éducative aux jeunes de 0 à 20 ans ainsi qu'àux personnes qui en assument la garde et l'éducation. « Nous nous occupons d'une vingtaine de familles en difficulté en tentant de trouver des alternatives au placement de ces jeunes. Le don servira à créer une bibliothèque, l'utilisa-

tion des livres dans un espace de bien-être pouvant apporter aux familles plus de réconfort et faciliter toutes les choses de la vie. Il s'agira d'une pièce-tampon où la maman pourra s'isoler avec son enfant »

**Une place pour tous**

Sylvie Liétar rappelle le rôle essentiel de l'ASBL « Une place pour tous » : « Assurer un service

de soutien aux personnes en situation de handicap ainsi qu'à leur famille. D'un côté les parents connaissent un répit bienvenu et de l'autre les jeunes peuvent vivre indépendamment et hors-cadre habituel. Ce fut le cas dernièrement, Seize jeunes ayant pris part à un séjour à Malmédy, activité qui sera assurée financièrement par le geste des "5 clochers" ».

## Gala avec Jérôme de Warzée

C'est donc Jérôme de Warzée qui assurera le spectacle annuel de la confrérie des 5 clochers organisée au profit de l'enfance déshéritée du Tournaisis.

« Réserve à un publicin » sera présenté le samedi 10

novembre, à 20 h, au Forum (collège Notre-Dame), rue Blandinoise, de Tournai. Le prix d'entrée est fixé à 25 €. Réservations à l'Impératrice rue des Maux 12/B - 069/215567 ou sur simple demande par [dewarzeeetournai2018@confreriendes5clochers.be](mailto:dewarzeeetournai2018@confreriendes5clochers.be)

# RONGY Nouveaux locaux pour les maternelles

La nouvelle aire pour les classes maternelles de l'école communale de Rongy a été inaugurée hier soir.

Auparavant, le bâtiment comprenait deux classes et un réfectoire au sous-sol. Avec l'augmentation de la population scolaire, il a fallu repousser les murs... Les deux classes ont été agrandies grâce à la construction d'un espace vitré. Chaque classe fait aujourd'hui 75 m<sup>2</sup>. Dans le prolongement, un préau de 70 m<sup>2</sup> a été réalisé. Enfin, la superficie de la cour de récréation a été portée à 80m<sup>2</sup>. Cette cour est sécurisée et équipée de dalles en caoutchouc sur lesquelles divers jeux ont été placés.

Le nouveau bloc, agrémenté d'un local pour la sieste des plus petits et d'un vaste hall d'accueil, abritera désormais les classes de prématernelle, de 1<sup>re</sup> et de 3<sup>e</sup> maternelles. La classe de 2<sup>e</sup> maternelle est insérée dans le bâtiment des primaires.



Des bâtiments flambant neufs pour les bambins.

tournant autour du thème des fruits, des légumes, des chiffres et des lettres.

Signalons enfin que la Jeunesse Rongyenne a financé l'achat de deux grands jeux extérieurs.

Dès la semaine prochaine, d'autres travaux seront entrepris.

Face à l'école, dans la vaste pelouse, les services communaux construiront une nouvelle cour de récréation de 600 m<sup>2</sup> en pavés en béton.

Fr. Gh.

**Une fresque signée Moby Dick**

Le gros œuvre a été réalisé par l'entreprise MHP de Hollain et la main-d'œuvre communale s'est chargée de la pose des cloisons, de l'électricité, du chauffage et du carrelage. Le tout a été bouclé pour le lundi 3 septembre.

La cour de récréation a été agrémentée d'une fresque

d'une quinzaine de mètres, « bombée » par Jourdan, alias Moby Dick, un artiste mouscronnois. Sur base d'éléments fournis par les écoliers et les enseignants, la fresque est articulée autour d'un rêve d'enfants



## LEUZE-EN-HAINAUT Conseil communal

# Du gravier communal chez des privés !

Après une coulée de boue, des ouvriers de la Ville sont intervenus à Thieulain pour déverser du gravier



précédemment. » Christian Ducattillon, le conseiller PS, a (ironiquement) qualifié la réponse d'attendrissante, tout en concédant ne pas avoir été convaincu par la réponse de l'échevin des

### VITE DIT

**Des impôts inchangés**  
 Pas de changement en matière de...



pour réverser du gravier.  
Mais pas seulement  
sur le domaine public...

• Pierre-Laurent CUVELIER

**P**eut-on tolérer que du gravier de la Ville soit répandu au-delà du domaine public, sur des parcelles appartenant à des particuliers ? A quelques semaines des élections communales, certains reprochent à l'échevin leuzois des Travaux, Lucien Rawart, d'avoir « fait plaisir » à des habitants de Thieulain, son fief, où il est d'ailleurs domicilié.

Une tempête dans un verre d'eau ? L'opposition socialiste ne s'est en tout cas pas privée de demander des explications au chef de file des libéraux.

« Des pratiques à revoir » : l'échevin des Travaux désavoué

En séance du conseil communal, M. Rawart a réfuté tout clientélisme en insistant sur le fait que cette situation s'inscrit dans le fonctionnement normal



La pratique fait grincer des dents mais l'échevin des Travaux Lucien Rawart s'en étonne.

de son échevinat des travaux. « La pratique est toujours la même lorsqu'il y a des coulées de boue qui impactent le domaine public, les accotements et les entrées de maisons, assure-t-il.

Face à une calamité, nous avons pour habitude d'aller aider les gens dans la misère en raclant et en remplaçant les graviers. On a toujours fait comme ça ! À la limite, le seul reproche que l'on puisse nous faire, c'est d'avoir tardé à intervenir à hauteur des deux propriétés concernées, dans la descente de Thieulain. Cet endroit n'avait pas connu de problème lié aux coulées de boue

par la reprise de l'échevin des Travaux. « Il y a un ou deux ans, des spécialistes du Geyser sont venus à Leuze pour évoquer les inondations et je ne me souviens pas d'avoir entendu parler de graviers pour prévenir les coulées de boue... »

Et l'on ne peut pas dire que dans le chef du partenaire Idées, on vole véritablement au secours de M. Rawart... Que du contraire puisque le bourgmestre Christian Brotcome l'a quelque peu désavoué.

« Il n'y a eu aucune décision prise par le collège communal en la matière. Ce sont des pratiques qui doivent sans doute être revues. » ■

de fiscalité : 11,11% (8,8 %) et le précompte immobilier (2 950 centimes additionnels) sont inchangés pour l'exercice 2019. « Cela permettra à la Ville d'avoir les moyens suffisants pour mener sa politique », dit l'échevin des Finances, M. Jadot. L'opposition PS s'est abstenue alors que le partenaire MR de la majorité plaide pour une baisse de l'imposition dans le futur.

**Budget des fabriques d'église**

L'enveloppe allouée par la Commune aux fabriques d'église sera en légère augmentation (+ 3 %) pour 2019, soit 143 000 €.

**Travaux dans les bâtiments de culte**

La collégiale Saint-Pierre va faire l'objet d'une restauration dont le coût est inscrit à l'extraordinaire, avec 70 % de subsides espérés. La rénovation des façades, vitraux et de la toiture se chiffre à 1 796 000 €. Un autre chantier sera engagé à Chapelle-à-Oie afin de réhabiliter la toiture de l'église (269 000 €).

**Du neuf à l'école de Bon-Air**

L'école communale de Bon-Air subira un petit lifting. Les portes et les châssis seront remplacés. Des crédits de 35 000 € sont prévus.

**Désaffectation du presbytère de Grandmetz**

Occupé depuis pas mal d'années par les scouts et guides, le presbytère de la paroisse Saint-Michel va être désaffecté. La Ville a pris cette décision avec l'aval de l'évêché. Le mouvement de jeunesse pourra malgré tout continuer à occuper l'espace via un droit d'emphytéose.

## Des « fuites » qui passent mal

À l'instar de ses colistiers socialistes, Steve Abraham a été étonné des « fuites » dans la presse au sujet de la candidate de nationalité indonésienne recalée sur la liste PS. Y a-t-il eu une communication de l'administration communale vis-à-vis des médias ?

Le directeur général, Rudi Bral, a apporté des éclaircissements.

« Le bureau communal n'était pas clôturé que la presse était déjà au courant, dit-il. Je ne suis pas maître de ce qui se passe dans les smartphones des membres du bureau. Pour les personnes de

l'administration, je me porte garant du fait qu'il n'y a eu aucun contact organisé pour divulguer cette information. Par rapport aux témoins de chaque parti présents à ce bureau communal, ils sont libres de faire ce qu'ils veulent sans que nous ayons le contrôle. »

À la suite de cet épisode, des mesures seront prises en vue des élections.

« Au moment de l'enregistrement des résultats le jour du scrutin, il est prévu de proscrire l'utilisation du smartphone, ce qui n'empêchera sans doute pas les fuites. » P.-L.C.

**musiCA** PRÉSENTE  
**CATHÉDRALE DE Tournai**  
DIMANCHE 2/09 - 18h30  
**RICHARD GALLIANO**  
Récital d'accordéon

SAMEDI 15/09 - 20h  
**VOX LUMINIS**  
Messe en si  
J.S. BACH

VENDREDI 28/09 - 20h  
**ENSEMBLE WOLF**  
Gran Partita  
W.A. MOZART

Infos & tickets: [www.musicatournai.be](http://www.musicatournai.be) +32(0)475 55 12 61



## ◆ LEUZE

### Exposition de vieilles cartes par le cercle d'histoire

Le cercle d'histoire et d'archéologie de Leuze (CHAL) organise, les samedi 29 et dimanche 30 septembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, une exposition des vieilles cartes topographiques et lithographies.

Le rendez-vous est donné à l'hôtel de ville (entrée gratuite). Les badauds pourront consulter des cartes géographiques de la région, les plus vieilles datant de l'époque de Charles Quint au XVI<sup>e</sup> siècle. Des lithographies retraçant la vie à Leuze au XIX<sup>e</sup> siècle seront aussi présentées. C'est un ensemble exceptionnel et rare issu de collections privées !

**ÉLECTIONS** sur **notélé**

**Ce 27 septembre**

**CELLES à 20h**  
Rediffusions le 28/9 à 10h et 14h et le 30/9 à 11h

**ELLEZELLES à 21h**  
Rediffusions le 28/9 à 11h et 15h et le 30/9 à 16h

— Demain —  
**Chièvres et Antoing**